



Envoyé en préfecture le 17/04/2018
Reçu en préfecture le 17/04/2018
Affiché le 16/04/18 SLD
ID : 045-200005932-20180410-2018_03_42_2-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 10 avril 2018

2018-03-42-2

Date d'affichage : 16 avril 2018

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 22

Votants : 26

L'An Deux Mille dix-huit, le 10 avril 2018

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 4 avril 2018

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysaebeth CATOIRE

Jouy-le-Potier : M. Pascal HERRERO, M. Gilles BILLIOT

La Ferté Saint-Aubin : M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES, M. Jean-Frédéric OUVRY

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, M. Bernard GILBERT, Mme Stéphanie CHARRON

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

POUVOIRS : M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO, Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Constance de PÉLICHY à M. Stéphane CHOUIN, Mme Manuela CHARTIER à M. Jean-Frédéric OUVRY

ABSENT EXCUSE: M. Vincent CALVO

Secrétaire de séance : M. Hervé NIEUVIARTS

Objet: Versement des subventions 2018 aux associations du collège, Jardin et Vie et Sologne Nature Environnement

Vu l'avis de la commission finances du 5 avril 2018,

Conformément à la réglementation en matière de comptabilité publique, le Conseil communautaire doit délibérer pour attribuer les subventions 2018 aux associations du collège, Jardin et Vie et Sologne Nature Environnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, 24 voix pour, 2 votes contre (M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO),

ADOPTE les subventions 2018 aux associations telles qu'elles sont décrites ci-dessous

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2018 (article 6574).

Envoyé en préfecture le 17/04/2018
Reçu en préfecture le 17/04/2018
Affiché le 
ID : 045-200005932-20180410-2018_03_42_2-DE

| | Rappel 2017 | Subvention accordée 2018 |
|------------------------------|-------------|-----------------------------|
| Collège Pré des Rois | 11 400 | 6 900 |
| FSE du collège | 1 800 | 1 800 |
| UNSS | 1 800 | 1 800 |
| Jardin et vie | 250 | 250 |
| Sologne nature environnement | 200 | 100 |

Le Président,
Jean-Paul ROCHE